



### La 60e Expo-Québec est ouverte

Le maire Gilles Lamontagne a déclaré ouverte, hier, l'Expo-Québec 1974 qui se veut le reflet de l'économie régionale. Fait à souligner, la Tunisie participe à la foire annuelle en y présentant un kiosque de renseignements.

Le Soleil, Jacques Deschênes

— Détails à la page 23

## 17 ans et déjà au palmarès mondial

par François ROY

"J'aurais pas le croire... J'me disais: Ça s'peut pas... j'étais en 5e place hier... Puis j'ai vu arriver notre entraîneur Otto Lehman, de l'équipe canadienne. Il se dirigeait vers moi en regardant à terre avec un air sombre et une face longue comme ça..."

"Une fois dit 'Y'a pas l'air content, ça pas marché à son goût sûrement! Mais en arrivant debout devant moi, il m'a jeté un coup d'oeil et... éclata de rire! Je comprenais plus rien."

"Là, il m'a annoncé, à son tour, qu'officiellement je venais de gagner le championnat du monde... J'étais plus capable de dire un mot... L'Améri-

### Autres informations à la page 16

caine Louise Grondine, à côté de moi, qui me l'avait appris avant ça, j'l'a croyais pas... Mais lui, mon entraîneur, il fallait bien que je le crois!"

C'est, brièvement, la réaction première qu'a eue la très sympathique Lucille Lessard, âgée de 17 ans, seulement, de Loretteville, en banlieue de Québec, quand elle a fauché, mercredi soir, le championnat mondial féminin de tir à l'arc (parcours et chasse) à Zagreb, en Yougoslavie.

A sa descente de l'avion à l'aéroport de Sainte-Foy, hier soir, en compagnie de sa mère (Suite à la page 6, 5e col.)



Lucille Lessard

# LE SOLEIL

50 PAGES 78e ANNEE — No. 204

QUEBEC, VENDREDI 30 AOUT 1974

PRIX QUINZE CENTS

# L'agent Samson veut réfléchir

par Nicole CAMPEAU  
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Tard hier soir, à l'issue de la deuxième journée de l'enquête publique sur l'affaire de l'attentat à la bombe à Ville Mont-Royal, le commissaire aux Incendies Me Cyrille Delage a ajourné l'enquête à la demande de l'agent Robert

Samson lui-même qui demandait 24 heures de répit pour "réfléchir".

Mais ce n'est que mercredi prochain que reprendra son témoignage, puisque son avocat, M. Frank Stookey, n'était pas libre avant ce jour-là.

C'est visiblement à contrecœur que le commissaire Delage a accordé

cet ajournement, mais il ne l'a fait que sur la promesse de Samson qu'il aurait "probablement" des faits nouveaux à apporter à ce moment.

Ces faits nouveaux pourraient-ils constituer une toute nouvelle version? C'est l'hypothèse que formulaient hier de nombreux observateurs qui ont pu se rendre compte des longs palabres privés qu'ont tenus les procureurs de la poursuite et de la défense, ainsi qu'à la lumière de la mise en garde de M. Delage, selon laquelle l'ajournement n'était justifié que si le suspect n'avait pas l'intention de répéter la version donnée jusqu'ici.

Durant les deux jours d'enquête, divers témoignages sont constamment venus en contradiction avec ceux du policier de la GRC.

Dernier témoin à être interrogé hier soir, le spécialiste de la section anti-subversive subissait déjà un contre-interrogatoire serré depuis une heure lorsque son avocat a demandé un ajournement de quelques minutes.

Cet ajournement a duré plus d'une heure. Dès les premières minutes du contre-interrogatoire, impatienté par une multitude de réponses évasives du suspect, Me Delage l'avait mis en garde contre les tentations de parjure, et lui avait dit un peu plus tard qu'après avoir entendu tous les témoins il ne croyait pas un mot de tout ce qu'il avait raconté jusque là.

D'ici la reprise de l'audience, l'agent Samson demeurera détenu aux quartiers généraux de la GRC à Montréal, qui l'a appréhendé hier pour raisons disciplinaires en rapport avec les relations qu'il avait avouées quelques heures plus tôt avoir entretenues avec des individus reliés au monde interlope.

La loi de la GRC lui donne des pouvoirs similaires à ceux d'un cour martiale, et Samson n'a été appréhendé qu'après que Me Delage eut déclaré qu'il n'avait aucune raison quant à lui pour l'instant de demander sa détention.

Neuf nouveaux témoins ont été entendus dans la journée d'hier. (Suite à la page 6, 3e col.)

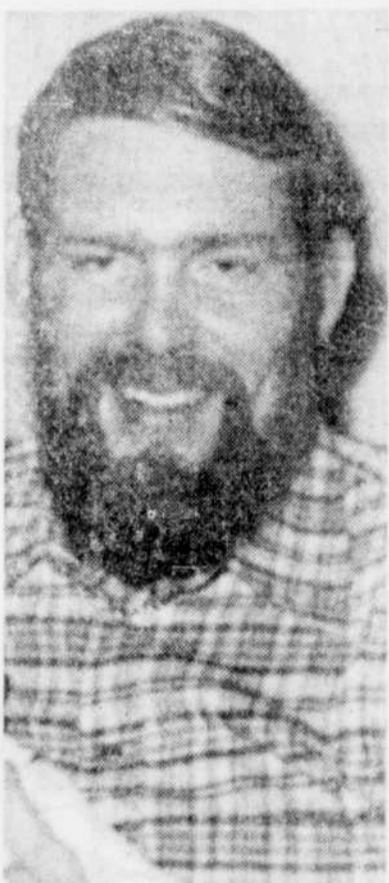
## Ottawa exige le retour du déserteur Anderson

WASHINGTON (PC) — Le gouvernement canadien a réclamé, hier, du gouvernement des Etats-Unis, le rapatriement de Ronald Anderson, un déserteur américain ayant obtenu le statut d'immigrant au Canada en 1969, et qui fut mis sous arrêt par les gardes douaniers, samedi, lorsqu'il se trouvait, semble-t-il en territoire canadien, à Blaine, aux limites de l'Etat de Washington et de la province de la Colombie-Britannique.

La demande canadienne fait suite à une enquête après laquelle les responsables du ministère des Affaires extérieures ont conclu que l'arrestation d'Anderson avait eu lieu en territoire canadien. Cela pourrait constituer une violation de la souveraineté territoriale du Canada.

La demande du ministère des Affaires extérieures à l'endroit des Etats-Unis fait suite à une enquête menée par la Gendarmerie royale du Canada qui a été invitée à vérifier le bien-fondé des assertions du procureur d'Anderson.

La requête en rapatriement a été adressée à l'ambassade (Suite à la page 6, 1re col.)



Ronald Anderson



### Bombe à Tokyo: 10 morts, 100 blessés

L'explosion d'une bombe, ce matin, au siège du trust Mitsubishi, dans le quartier des affaires de Marumouchi, à Tokyo, a fait au moins dix morts et une centaine de blessés dont plusieurs grièvement.

— Détails à la page 44

## Sa fiancée perdue, il s'immole

DRUMMONDVILLE (PC) — Neuf mois après la mort de sa dulcinée, un jeune homme de Drummondville a été trouvé au cimetière, hier, transformé en torche vivante.

Intrigués par les flammes, des voisins avaient alerté la police. A l'arrivée des agents Camille Blanchet et Dominique Gaudet, de la Sûreté du Québec, Robert Maillot, 26 ans, rendait l'âme.

A ses côtés, se trouvaient un contenant vide de cinq gallons d'essence et une poupée qui avait appartenu à sa petite amie, décédée le 13 novembre 1973.

Mlle Dominique Beaudry avait succombé aux blessures reçues dans un accident de la route, à Drummondville, le 8 octobre 1973.

C'est au pied de la pierre tombale de la défunte que Maillot, le corps imbibé d'essence, a rendu le dernier soupir.

### Curiosités libérales

L'administration Bourassa devra à nouveau éciaircir certaines de ses façons d'agir ou "excès administratifs" comme a dû le promettre le ministre Oswald Parent sous la pression de l'opposition.

— page 3

### Ilôt de l'Arsenal

La restauration de l'ilôt de l'Arsenal se fera dans le respect à la fois du passé et des exigences de la vie moderne comme le souligne le dernier d'une série d'articles sur les travaux de Parcs Canada dans le Vieux-Québec.

— page 3

### Enlèvement

Les autorités mexicaines se refusent, disent-elles, à entamer des négociations avec les guérilleros qui ont enlevé mercredi le beau-père du président Echeverría.

— page 31

# Enquêtes à la CTCUM et United Aircraft

par Lise LACHANCE  
du bureau du Soleil

MONTREAL — M. Lucien Saulnier, ancien président du comité exécutif de la ville de Montréal et de la Communauté urbaine, a été nommé enquêteur spécial dans le conflit qui oppose la Commission de transport de Montréal à ses 1.600 employés d'entretien et de garage, en grève depuis le 7 août.

Le ministre du Travail du Québec, M. Jean Cournoyer, a annoncé la nouvelle hier soir, à l'issue d'une réunion de plusieurs heures avec le président de la CSN, M. Marcel Pepin, et l'exécutif du syndicat du transport de Montréal. Il rejetait, ainsi, la demande de médiation que M. Pepin avait formulée au premier ministre, mercredi, à Québec.

Mandat — Le mandat de M. Saulnier est double:

1) faire rapport dans les 15 jours au ministre sur la solution du conflit à la CTCUM, dont le noeud réside dans l'indexation des salaires au coût de la vie;

2) déterminer si le refus de la Communauté urbaine relève d'une question d'argent ou de principe.

Les recommandations de l'enquêteur, a précisé le ministre, devront être appliquées par la CUM.

Une difficulté demeure cependant: M. Cournoyer exige que les grévistes reprennent le travail avant que ne commence l'enquête; les dirigeants du syndicat affirment que leurs collègues sont prêts à retourner à leurs postes, mais pas à n'importe quelle condition.

Au cours d'une assemblée générale tenue juste avant la rencontre avec le ministre, les syndiqués avaient endossé une résolution de

leur conseil syndical stipulant que la lutte ne portait pas seulement sur l'indexation des salaires au coût de la vie et sur la levée des 74 suspensions, mais aussi sur le règlement des griefs et le paiement des salaires pour les jours de grève.

"Il faudrait que ces quatre conditions soient au moins discutées avant le retour au travail", a déclaré M. Pepin. "Nous sommes prêts à convoquer une assemblée générale si M. Saulnier veut rencontrer nos membres". Le syndicaliste croit en outre que l'enquêteur devrait se pencher sur le conflit dès maintenant, qu'il y ait ou non reprise des activités.

Il semble donc que l'ancien président du comité exécutif de la métropole devra lui-même convaincre les syndiqués de rentrer au travail sans conditions. Cela ne sera peut-être pas tellement facile car si personne ne met en doute l'intégrité

de cet homme, les syndiqués du transport de Montréal se rappellent son rôle lors de leur grève de 1967 (égale celle-là) qui a débouché après trois semaines sur une loi les obligeant à reprendre le travail.

"Mais peut-être", de dire M. Pepin, "que l'obstacle au règlement actuel est entre les mains de Jean Drapeau et que c'est pour cela que Lucien Saulnier est nommé."

Même principe aux autres?

Parlant avec les journalistes pendant qu'il attendait le président de la CSN, M. Cournoyer a émis l'hypothèse que l'enquête sur le problème de l'indexation pour les employés d'entretien et de garage de la CTCUM obligera les pouvoirs publics et para-publics — et peut-être même tous les employeurs à se pencher sur l'application de ce principe aux autres catégories de

syndiqués. On déboucherait, ainsi, "sur une approche générale pour des problèmes de même nature".

"Si les gars ne retournent pas au travail et si le gouvernement doit convoquer les chambres pour régler le conflit par législation, je ne vois pas pourquoi les autres cas ne se régleraient pas comme ça. Si c'est bon pour la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, c'est bon également pour celle de Québec et des autres municipalités", avait enchaîné le ministre.

On saura sans doute au cours des prochaines heures si les 1.600 syndiqués impliqués dans le conflit du transport de Montréal résisteront à la demande du ministre du Travail et à l'ordre de la Cour qui, le 7 août, a émis une injonction et qui, cette semaine, a imposé de très fortes (Suite à la page 6, 3e col.)

## sommaire

|                      |          |
|----------------------|----------|
| A Québec aujourd'hui | 33       |
| annonces classées    | 34 à 44  |
| Arts et lettres      | 32 à 34  |
| Bandes dessinées     | 44       |
| Bridge               | 42       |
| Décès                | 45       |
| Economie-finances    | 10 à 12  |
| Horoscope            | 43       |
| Mot mystère          | 35       |
| Mois croisés         | 39       |
| Page documentaire    | 5        |
| Patron               | 40       |
| Sport                | 15 à 19  |
| Television           | 18 et 45 |

## météo

Nuageux avec quelques averses aujourd'hui et demain dans les régions de Québec, Baie-Comeau, Rimouski, et Gaspé.

— Détails, page 2

Ottawa exige... (Suite de la première page)

américaine dans la capitale canadienne. L'avocat, représentant Anderson, Me Don Rosebloom, a été celui qui a dévoilé les circonstances de l'incident.

C'est samedi dernier qu'Anderson, revenant d'un voyage aux États-Unis, en compagnie de son épouse et de son fils, a été reconnu par les gardes. Anderson, devant leur manœuvre, a pris la fuite vers le territoire canadien au poste frontière de Blaine.

En territoire canadien

Mais, il fut rejoint par les gardes.

Des témoins oculaires, un film et des photographies auraient démontré que l'arrestation a été effectuée en territoire canadien, ce qui explique l'intervention du ministère des Affaires extérieures.

D'ailleurs, un reporter du Vancouver Sun, Peter Trask, qui a été un témoin oculaire de l'arrestation, a confirmé ces prétentions du procureur d'Anderson.

Un porte-parole des services douaniers américains a déclaré, hier, que les gardes avaient pu traverser la frontière sans en être conscients puisqu'ils faisaient la chasse à un fugitif.

Il a aussi soutenu qu'une version décisive de l'arrestation pouvait être établie par les tribunaux.

Entre-temps, Anderson, qui devait obtenir la citoyenneté canadienne, cet automne, est détenu à Fort Lewis, à proximité de Tacoma, dans l'État de Washington.

La mère du déserteur a révélé, hier, que son fils se

rendait à l'occasion aux États-Unis pour des visites à ses parents. Elle a aussi précisé qu'il avait déserté de l'armée américaine après que son statut d'objecteur de conscience lui eut été refusé.

Pour le procureur d'Anderson, la reconnaissance par les États-Unis du fait que l'arrestation ait eu lieu en territoire canadien constitue également la reconnaissance de leur tort.

Optimiste

La réaction de l'épouse d'Anderson, à Mission en Colombie-Britannique, à l'annonce de la décision du Canada, a été des plus enthousiastes.

"C'est trop pour que ce soit vrai, a-t-elle dit. Les Canadiens doivent former le peuple le plus formidable du monde. Je suis trop optimiste. Comment les États-Unis pourraient-ils refuser une telle demande, après tout cela", a-t-elle conclu.

Problème international

Par ailleurs, un agent d'information de Fort Lewis, où est détenu Anderson, a commenté, hier, que l'intervention canadienne faisait de cette affaire un problème de relations internationales échappant à la juridiction de l'armée.

"Nous abordons dorénavant une question d'affaires internationales, et ce que l'administration décidera, l'armée le fera", a soutenu ce porte-parole.

"L'affaire appartient maintenant au Département d'État et je suis persuadé que nous recevrons des directives de leur part", a affirmé enfin cet informateur.

Enquêtes à la... (Suite de la première page)

amendés au syndicat comme tel et à ses dirigeants.

Le métro n'a pas roulé pour une 23e journée consécutive hier et plus d'un tiers des 1,200 autobus utilisés habituellement sont demeurés au repos parce que les conducteurs ont refusé de franchir des lignes de piquetage installées devant trois garages de la CTCUM.

"Lachez pas! Continuez! Ça va être dur. Ce n'est pas terminé. Tout dépend si vous avez les couilles qu'il faut", avait lancé Marcel Pepin aux quelques 500 personnes rassemblées au Plateau, avant sa rencontre avec le ministre. La nomination d'un enquêteur spécial risqué de modifier cette recommandation.

Un climat social chaotique

Plus tôt, dans la journée, le Rassemblement des citoyens de Montréal a vigoureusement dénoncé l'attitude du maire Drapeau. Ce dernier, a-t-il dit, a utilisé l'argument de l'inflation pour justifier l'abolition des soumissions publiques pour les contrats des Jeux olympiques. "Mais lorsqu'il s'agit du bien-être de ses propres employés, l'administration municipale ignore ce même argument, ce qui démontre clairement où sont ses priorités."

Le Rassemblement a accusé M. Drapeau et le président de la Communauté urbaine de Montréal,

M. Lawrence Hanigan, de vouloir créer un climat social chaotique, à l'approche des élections municipales du 10 novembre, en faisant jouer les citoyens contre les travailleurs et un secteur des travailleurs contre les autres. Cela ressemble étrangement, à son avis, à la situation des élections municipales de 1970 au cours desquelles l'équipe Drapeau a tout raté.

Précisons que le Rassemblement des citoyens fait la lutte au Parti civique du maire. Il fera connaître son candidat à la mairie le 21 septembre et ses candidats aux postes de conseillers entre le 12 septembre et le 3 octobre.

United Aircraft

Par ailleurs, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a nommé le sénateur Carl Goldenberg comme enquêteur spécial dans le conflit qui oppose depuis huit mois la United Aircraft of Canada Ltd. et ses 1,400 employés en grève, membres du syndicat des ouvriers de l'automobile.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, avait déclaré plus tôt cette semaine que le gouvernement avait le devoir d'intervenir parce qu'il gratifie la compagnie d'importantes subventions.

Le sénateur Goldenberg soumettra son rapport dans deux semaines.

L'agent Samson... (Suite de la première page)

Quatre d'entre eux — deux amis de Samson et M. et Mme Camille Gervais — ont permis de confirmer que le constable avait fréquenté depuis ce printemps M. Gervais qui a un casier judiciaire.

D'autre part, le sergent détective André Bolduc a déclaré qu'un pistolet de calibre 32, rapporté volé en 1967, avait été trouvé dans un coffret de sûreté loué par Samson. Avant-hier, l'enquête avait révélé qu'un autre pistolet a été trouvé chez lui.

D'autres témoins sont venus contredire certains aspects du témoignage de Samson.

Selon un technicien de la CUM, Samson n'a pu voir, comme il le prétend, le sac contenant la bombe, au moment où il passait la clôture ouverte du domicile de Melvin Dobrin, président de Stenberg.

Le météorologiste Jean-Marie Dumont a déclaré que la nuit de l'attentat, le ciel était tout à fait dégagé, contrairement à ce que Samson racontait pour justifier le fait qu'il ait apporté un imperméable.

Le sergent détective Louis Arsenault, de la CUM, a déclaré que

le suspect n'a pu marcher longtemps après l'explosion avant de monter dans une voiture, puisque les traces de sang s'arrêtaient sur le trottoir à quelques centaines de pieds de la maison.

Le premier témoin à être entendu hier était un supérieur de Samson M. Marc Leduc, sous-officier en charge de la section anti-subversive.

A la fin de l'interrogatoire du témoin, Me Delage a dit vouloir éclaircir un point fort débattu dans le public: la thèse de la provocation de la GRC.

"M. Samson, a-t-il demandé, était-il un agent provocateur; est-ce que cela existe chez-vous". Non de répondre M. Leduc.

Toutes les théories en ce sens seraient donc fantasmagoriques? a poursuivi M. Delage. C'est ça a répondu le sous-officier.

Interrogé à l'ajournement, Me Delage a qualifié la thèse de la provocation de "haute fantaisie" et a affirmé qu'il n'existait pas le moindre élément susceptible d'étayer une telle théorie.

17 ans et déjà... (Suite de la première page)

Lucille, elle fut vraiment ébahie et bouleversée de voir pas moins de 300 personnes pour l'accueillir, l'applaudir et la féliciter...

Le visage pourpre d'émotion, mais sans une seule larme, elle est restée muette pendant plusieurs minutes sans pouvoir surmonter ce choc. Entourée de son père Dollard, mécanicien-électricien depuis 23 ans à l'Hydro-Québec, de sa mère, qui arrivait à ses côtés, de ses frères et soeurs, Lucille n'a pas tardé cependant à se remettre au milieu de tous ces encouragements.

Le maire de Loretteville, M. Jean-Roger Durand, et son "parrain", le comptable Maurice Boulanger, furent parmi les premiers à la féliciter. On lui présenta des roses magnifiques et les Sportifs du Québec déployèrent leur étendard. Lucille Lessard se retrouvait enfin chez elle!

Comme elle l'admis sans hésitation:

"Jamais je pensais revenir avec le championnat du monde. J'avais que les Américaines étaient très fortes et j'avais pas l'expérience des compétitions internationales... Je me suis forcée pour gagner bien sûr... mais quand vous vous trouvez pour la première fois dans un concours avec à peu près 300 tireurs venant de 52 pays, j'vous dis que c'est impressionnant", me disait-elle par la suite.

Lucille Lessard c'est tout un phénomène!

Et de Loretteville encore... Non pas de Montréal, de New York, ou de Québec, mais de Loretteville, "...municipalité de seulement 13,000 âmes...", comme le disait incidemment le maire Durand au cours d'une réception d'honneur qui a suivi l'arrivée de la courageuse championne, à l'hôtel de ville de cette municipalité de banlieue.

J'ai conversé à plusieurs reprises avec elle, hier soir, à sa descente de l'avion, à l'aéroport, et plus tard dans le calme frais d'un bureau à l'hôtel de ville de Loretteville. Et je n'ai pu m'empêcher d'admirer sa patience sans défaillance, sa gentillesse et son attachante simplicité.

J'ai été agréablement impressionné de l'entendre dire par exemple:

"Quand j'ai vu que j'avais plus rien à perdre, mardi, je

me suis dit: Demain je me fiche de tout, je vais tirer de mon mieux, mais je m'inquiéterai plus de rien."

Elle venait de se classer en 5e position dans l'épreuve de chasse, où les cibles sont placées à des distances variables mais non indiguées. C'est l'Américaine Ruth Wallace qui était sortie victorieuse avec 459 points, tandis que Lucille suivait quatre rangs plus loin avec 424 points.

"En arrivant au terrain, le mercredi matin, à 8 heures, je me suis dit: "...je pourrai jamais la battre avec l'avance qu'elle (Wallace) a. Ça fait rien... je vais tirer plus détendu maintenant que j'ai plus rien à gagner!"

"Et finalement ça bien marché, même si toute la journée il pleuvait et il ventait très fort. C'est seulement à la fin de l'épreuve de parcours que l'Américaine Grondine a dit que j'avais gagné le championnat..."

Lucille Lessard n'est qu'une frêle étudiante de 17 ans, jusque-là sans histoire. Maintenant son nom est à jamais inscrit dans les annales du monde du tir à l'arc!

Entente à CKCV

Le syndicat des employés de la station CKCV et la direction de cette entreprise en sont arrivés à une entente mercredi et l'annonceur Jacques Duménil, congédié le 12 juillet dernier, a été réinstallé dans ses fonctions.

M. Ben Roberge, propriétaire de la station, nous a déclaré que le climat était favorable et que les rencontres au sujet du réaménagement de l'annonceur avaient permis de clarifier un certain nombre de problèmes et que l'on se mettrait dès maintenant à la préparation de la négociation de la prochaine convention collective, l'actuelle convention étant échue le 1er janvier.

COMMIS COMPTABLE demandée. Solitaire à discuter, bénéfices marginaux. Emploi immédiat. Prendre rendez-vous à: 822-0480 BEAUPRE AUTOMOBILES LTÉE

600 soeurs votent pour le droit des femmes à la prêtrise

HOUSTON, Texas (AFP) — Six cents soeurs de l'Eglise catholique romaine ont adopté, hier, à Houston (Texas), une résolution souhaitant que des femmes puissent être prochainement ordonnées prêtres.

Le texte a été publié à l'issue d'une conférence réunissant la plupart des femmes ayant accédé à des postes de responsabilité dans les différents ordres

de l'Eglise catholique romaine.

"C'est une injustice de limiter pour une raison de sexe l'exercice d'un ministère de l'Eglise ou le droit de participer à la prise de décisions", souligne notamment la motion adoptée.

L'Eglise épiscopale avait pour sa part rejeté en octobre dernier le principe de l'ordination des femmes.

Venez faire un tour! On vous attend.

Le Québec Hilton fait honneur à la réputation des Québécois. Les restaurants et bars-salons de ce prestigieux hôtel ont tous une ambiance, un cachet bien de chez nous. On s'y donne rendez-vous pour prendre un verre entre amis, y casser la croûte, déguster un inoubliable repas gastronomique arrosé des meilleurs vins ou pour danser, 23 étages au-dessus de la ville. Nous avons même une discothèque. Place Royale, pour tous ceux qui ont des fourmis dans les jambes! Venez faire un tour! On vous attend.



Le CAUCUS

Des promesses, toujours des promesses!

Le bar-salon "Le Caucus" tient ses promesses. Entouré de jets d'eau, joyeusement décoré de murales, c'est un lieu de rencontre et de détente parfait. Fauteuils confortables, dégustation de fruits de mer, atmosphère très "relax" le Caucus vous attend. Allez-y! Vous y rencontrerez peut-être votre député...

le café de la place

C'est gai, c'est moderne et c'est original!

L'avant-midi, c'est un libre-service où vous prenez votre petit déjeuner ou le déjeuner. Les plats sont fantastiques, les prix raisonnables. C'est idéal pour un casse-croûte en coup de vent. L'après-midi, à compter de 15 heures, Le Café de la Place se transforme en restaurant, ouvert jusqu'à minuit. Le service y est soigné dans la plus pure tradition Hilton International. Le menu présente des plats cuisinés ou des sandwiches chauds ou froids. Essayez le Poulet au Pivois ou la Tourtière Ouananiche... vous y reviendrez!



Le Toit de Québec

Déjeuner-buffet, 23 étages au-dessus de la ville.

Un élégant déjeuner-buffet à prix modique servi du lundi au samedi inclusivement. En soirée, buffet et service à la carte. C'est un rendez-vous dont l'ambiance est détendue. La cuisine est de haute qualité. L'orchestre a du style. Le bar est accueillant. Et vous avez une vue magnifique sur le fleuve, les Laurentides et la capitale.



Le Villeray: une expérience gastronomique inoubliable.

CHALEUREUSEMENT VÔTRE...



Québec Hilton

AU COEUR DE PLACE QUÉBEC

Le Toit de Québec: hiltonnant! Musique dès 18 heures. Petit déjeuner-buffet le dimanche.



## servi froid

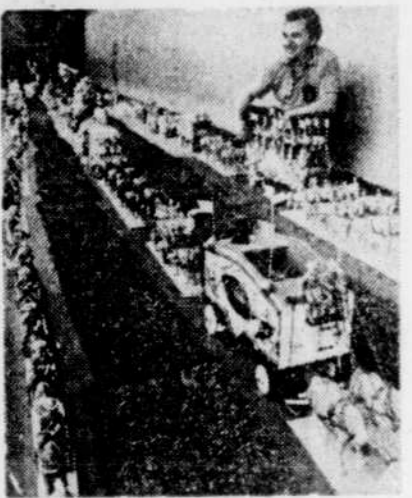
par fernando lemieux

### Apathie du public

Les bacs entre Lévis et Québec sont immobilisés depuis un bon bout de temps et pourtant, il ne semble guère y avoir de récriminations de la part de la population, surtout de celle qui ne possède pas de voiture et qui écope de l'inaction de part et d'autre, surtout, du gouvernement. C'est tout de même étonnant.

Un lecteur m'écrit pour me souligner que les trains roulent, que les fonctionnaires "fonctionnent" (si peu), que les avions volent, mais que les bateaux de la traverse... ne traversent pas. Ce n'est qu'hier matin que le ministère des Transport, M. Raymond Mailloux a pu officiellement jeter un coup d'oeil sur l'ampleur du problème.

Les Autobus Lévis Ltée accusent un déficit et quatre municipalités sur cinq refusent de le colmater. Si nous poussons le cas à l'extrême, la compagnie peut très bien cesser son service si le gouvernement, lent d'habitude, ne tend pas une oreille et une escarcelle secourables. Il n'y aurait plus d'autobus et de bateaux. Il faudrait peut-être pour réveiller la population.



### Le cirque en bref

Le Palais des Arts, sur les terrains de l'Expo-Québec, recevra bien des exhibits nouveaux. Mais il en est un qui retiendra l'attention des visiteurs: le cirque miniature Barnum. M. Gaston Bergeron, de Vimont, Ville de Laval, en est le concepteur. Patiemment et après 40 ans de labeur, M. Bergeron a sculpté quelque 3.000 pièces dans les moindres détails. Sur 400 pieds carrés, vous verrez défiler devant vous les éléments, les chevaux traînant les

chariots, un détachement de la Gendarmerie royale, etc. Toutes les figurines sont de bois et étonnantes de vérité dans la finesse des détails. La collection de M. Bergeron est évaluée à au moins \$100.000 et a été présentée à l'Expo 67 ainsi qu'à la foire de New York. Je vous l'assure, le coup d'oeil vaut son pesant d'or et M. Bergeron vous expliquera lui-même sa technique et vous dira que sa persévérance lui dicte de continuer à enrichir sa collection, unique dans son genre.

### Francisation de bon aloi

Les femmes de Sainte-Odile, à Québec, sont des maitresses-femmes. Elles ont formé, l'hiver dernier, une équipe de hockey qui s'est transformée, au cours de l'été, en équipe de balle-molle. Cependant, et avec la meilleure volonté du monde et bien conscientes de leur force au jeu, elles avaient décidé de donner le nom de "Les Big Birds" à leur formation. Or, l'une des dirigeantes de la valeureuse équipe m'avise que l'appellation sera dorénavant "Les Flammes de Sainte-Odile" et qu'un tournoi de balle-molle pour débutantes aura lieu les 7 et 8 septembre. Nul doute que les femmes seront tout feu et toutes flammes et que les spectateurs en auront pour leur argent. Il y a une Mme Rolande Plante qui deviendra certainement un chauffeur émérite de taxi avec la bénédiction de la Coop. Je ne doute pas que des membres de l'équipe de Sainte-Odile seront aussi un jour catapultés dans les majeures, soit au hockey ou à la balle-molle. Bravo, les Flammes! Au lieu d'Henri Richard ou de Bobby Hull, on aura la "Roquette" Lydia, ou, encore, la "Tornado rousse". Les hommes y gagneront certainement.

### L'avez-vous vu...?

On s'attache vraiment à un animal, surtout à un chien. Un lecteur de Senneterre, en Abitibi, en a donné la preuve récemment. Son chien, répondant au nom de Teddy, un épagneul breton de couleur blanche, tacheté de beige, est disparu depuis quelque temps. Un tatouage sur l'oreille gauche l'identifie sous le numéro U9R6E. Le lecteur, M. Roger Boileau, a pris les grands moyens pour retrouver sa bête. Il a fait parvenir une lettre à tous les journaux promettant une récompense "sérieuse" à qui retrouvera le précieux toutou. "Ce chien me manque beaucoup, écrit-il, et je dois même dire qu'il y a un trou dans mon existence. Je suis sûr, chers lecteurs, que vous aurez à coeur de m'aider et je vous en remercie beaucoup." Voilà, chers amis. Il n'y a pas un d'entre vous qui aurait résister à un tel appel.

# La grève à la traverse Québec-Lévis: pas de progrès dans les négociations

par Jean MARTEL

Les négociations qui ont repris, hier matin, entre la Société des traversiers Québec-Lévis et les mécaniciens en grève, n'ont pas entraîné le déblocage que l'on espérait. Les bateaux qui font la navette entre les deux rives resteront donc quelque temps encore immobilisés aux quais.

En effet, les négociateurs syndicaux ont interprété comme un recul l'attitude de la société au cours des pourparlers d'hier. C'est le commentaire que nous a fait Me André Brochu, un

des représentants des mécaniciens.

Les négociations entre les parties étaient suspendues depuis le 14 août. C'est le 26 juillet qu'a commencé le débrayage des mécaniciens, membres du Syndicat canadien des officiers de marine marchande.

La société a exprimé, hier, par la voix de son représentant à la table des discussions, M. Léo Delisle, sa position. Elle a affirmé que cette position était définitive et a ajouté qu'elle attendait maintenant la réponse des syndiqués.

Sur un premier point, qui

concerne l'engagement d'un mécanicien breveté, elle a dit qu'elle proposait une formule acceptable qui permet l'engagement d'un tel mécanicien, comme l'exige la loi fédérale des transports.

Soulignons que ce problème est au coeur du litige qui oppose présentement les mécaniciens à la société. En effet, le refus des mécaniciens d'accepter l'engagement de cet employé a été une des causes principales du débrayage du 26 juillet.

Deuxièmement, au sujet de l'indexation des salaires au coût de la vie, la société a déclaré, hier, qu'elle n'avait aucun mandat pour acquiescer à cette demande. Elle a signalé que le contrat de travail des mécaniciens se terminait le 23 décembre 1974 et qu'au

cours des négociations qui vont suivre à ce moment-là il pourrait être question de ce sujet.

En ce qui concerne le troisième point, soit celui des jours de débrayage qui pourraient être transformés en jours de maladie et qui pourraient à ce titre être rémunérés, la société affirme que le contrat de travail prévoit des mécanismes à ce sujet. En cas de refus de la société de considérer les jours d'absence comme des jours de maladie (par conséquent de ne pas les payer), le syndicat pourrait toujours contester cette décision; la question serait soumise à un arbitre dont les décisions sont exécutoires.

### Recul

Me André Brochu nous a

dit qu'en ce qui concerne le deuxième point, soit celui de l'indexation des salaires, il s'agissait d'un recul de la société, puisque les hypothèses de travail que proposait la société avant la suspension des négociations, le 14 août, étaient nettement plus intéressantes que celle qu'elle a formulées hier.

Quant aux jours d'absence, Me Brochu a déclaré que le syndicat était prêt à présenter un document de travail qui contenait des solutions intéressantes.

Le syndicat, a-t-il ajouté, devra réévaluer son attitude par suite de cette nouvelle position de l'employeur.

Soulignons qu'aucune rencontre n'est prévue entre les représentants des parties.

## Règlement d'emprunt adopté à Ste-Catherine

Les citoyens de Sainte-Catherine de Portneuf se sont prononcés en faveur d'un règlement d'emprunt de \$21.000 devant servir à l'achat d'une "pépine".

Un référendum avait été rendu nécessaire suite à l'opposition d'un groupe de citoyens à l'adoption dudit règlement arguant qu'il en coûterait moins cher de louer une "pépine" à l'occasion que d'en acheter une.

À la tête du mouvement de protestation on retrouverait trois ex-maires. Selon nos informateurs, il y eut une grosse campagne avant la tenue, cette semaine, du référendum de deux jours.

234 citoyens ont voté en faveur du règlement d'emprunt et 110 contre, ce qui donne une majorité de 124 personnes pour l'adoption de \$21.000.

En valeur, c'est une masse de \$2.204.100 qui s'est prononcée pour l'achat de la "pépine" au regard de \$978.000 contre. 46 bulletins ont été rejetés.

### ERRATUM

Veuillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue mercredi dernier dans ce journal.

Vous auriez dû lire:  
JUS DE TOMATE 19¢  
au lieu de 22¢



### UNE PETITE ANNONCE A FAIRE PASSER?

10 lignes téléphoniques vous écoutent.  
529-9231

A votre service 12 h. par jour. La place d'affaires de monsieur tout-le-monde.

### COURS D'ANGLAIS



### Le professeur JEAN-GUY HOULE

vous invite à assister à une démonstration gratuite du cours d'anglais "LAS", méthode du professeur Bouchard, à 8h. p.m., mercredi le 11 septembre, au Centre Mgr-Marcoix, 1885 de la Canardière. Garantie écrite que vous pourrez parler, lire et écrire l'anglais conversationnel après 30 semaines ou argent remboursé. Un seul soir par semaine. Livres, dictionnaires, etc... fournis. Jamais de devoir à la maison. Des cours complets et des crédits seront donnés comme prix de présence aux démonstrations. Aucune pression ou obligation. Soyez au rendez-vous. Places ordinairement toutes prises les soirs de démonstration. Permis 220506. (Enseignement de culture personnelle.) (ANN.)



|  |                          |
|--|--------------------------|
| <b>MIROIRS</b><br>Prix de \$10.00 à \$250.00   | <b>20%</b><br>d'escompte |
| <b>LAMPES A TABLEAUX</b><br>5, 8 et 15 pc.<br>REDUCTION  | <b>33%</b>               |
| <b>CANEVAS A PETITS POINTS</b><br>Toutes les grandeurs à prix d'escompte   | <b>20%</b>               |
| <b>CARTON TOILE</b><br>de très bonne qualité, monté sur carton très fort pour acrylique, couleurs à l'huile et caséines. Toutes les grandeurs. | <b>33%</b>               |

MAINTENANT 4 MAGASINS POUR VOUS SERVIR



Enregistrements ste-anne inc.  
ROGER POIRIER, PRÉSIDENT

|  |                                 |   |                                     |
|--|---------------------------------|---|-------------------------------------|
| <b>GIFFARD</b><br>GALERIES<br>STE-ANNE | <b>QUEBEC</b><br>BOUL.<br>HAMEL | <b>STE-FOY</b><br>ST-LOUIS<br>DE FRANCE | <b>LEVIS</b><br>GALERIES<br>CHAGNON |
|--|---------------------------------|---|-------------------------------------|

Le seul point que notre Corona et les voitures soi-disant économiques ont en commun, c'est l'économie d'essence.

Les autres voitures économiques n'offrent pas ce genre d'équipement standard: une transmission à 5 vitesses avec levier d'embrayage au plancher, un tableau de détection électronique, un dégivreur électrique de lunette arrière, des pneus radiaux, un tachymètre, un panneau central de commande, la banquette arrière abaissable et une horloge de type rallye. (L'espace nous manque pour tout citer.)

La Corona a précisément été conçue pour combler la différence qui existait entre les grosses et les petites voitures. Elle y est parvenue à merveille. C'est tellement vrai, que même les mordus des grosses voitures y trouvent tout le luxe auquel ils sont habitués.

C'est dire que la Corona est "vraiment belle" pour ce qu'elle coûte.

## Corona SR

Toyota Corona SR

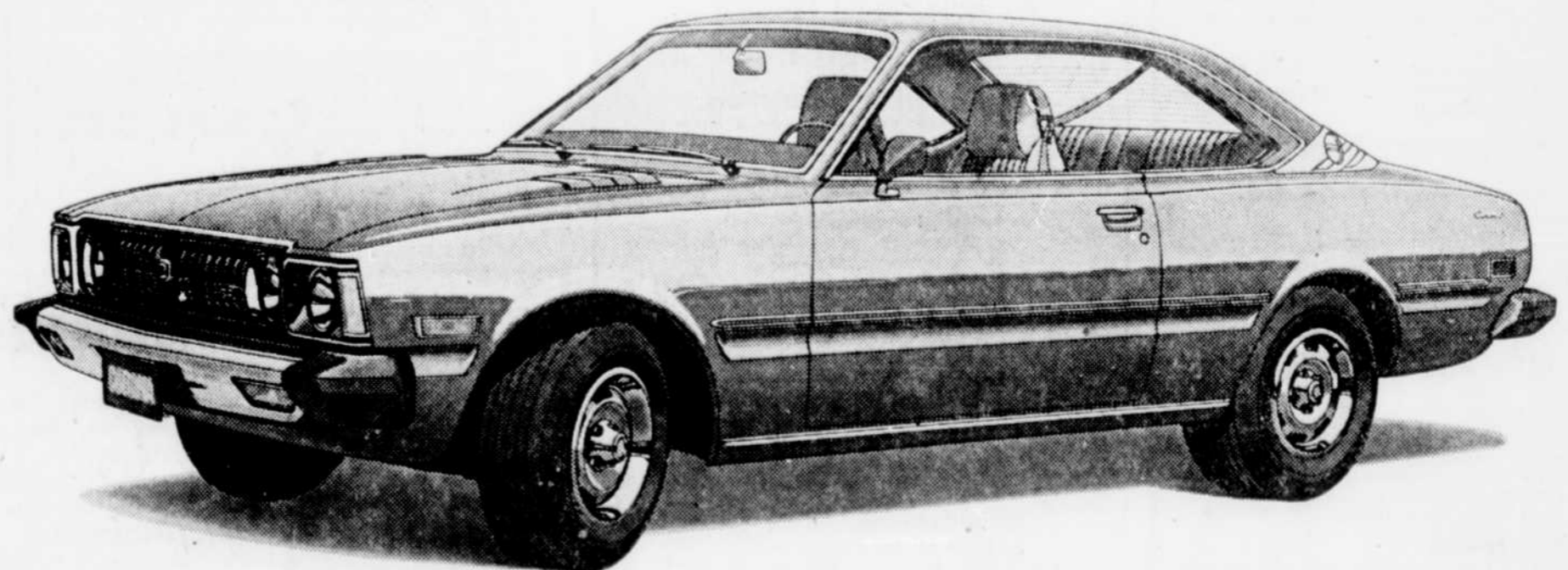
\* Prix de liste suggéré par les fabricants au moment de la publication. Ce prix ne comprend ni les coûts de livraison, de maintenance et d'immatriculation, ni la taxe provinciale, ceux-ci variant d'une région à l'autre. (Toyota f. à b. à Halifax, Montréal, Toronto, Vancouver.)

# TOYOTA

Vous en avez en vingt yen pour votre argent!

# Vraiment belle.

## \$4399\*



# A CKRL, une nouvelle saison axée sur l'information et un effort de réflexion

L'automne dont une émission-dossier d'une heure le samedi à 12h30.

Le nouveau directeur de la station non-commerciale de Québec, Louis Gauvin, indiquait aussi que la proportion de musique et d'émissions d'information québécoises passerait cette année à près de 40 pour cent. Par les années passées, ce pourcentage a été inférieur en raison de la prédominance de la musique étrangère, américaine, anglaise et française.

Au niveau des émissions d'information, soulignons aussi une innovation, une chronique littéraire réalisée par l'attachée aux relations publiques des éditions La Presse, Josette Pratte. Il a été entendu cependant que Mademoiselle Pratte ne convierait pas que les auteurs de La Presse à son émission. Tous les nouveaux livres et tous les écrivains de passage à Montréal seront discutés ou invités à l'émission.

Quant aux émissions musicales, notons qu'une heure de musique électro-acoustique a été mise à l'horaire et que les amateurs de musique classique jouiront de deux heures de plus de grands classiques avec l'introduction d'une autre émission de ce genre le samedi à 8h. La musique électro-acoustique pourra être entendue les mercredis de 22h à 23h.

### Plus d'heures

CKRL poursuit parallèlement sa progression vers une diffusion de plus en plus régulière sur semaine et presque 24 heures par jour en fin de semaine. La station entrera ainsi en ondes dès 4h30 (16h30) tous les après-midi de semaine à partir du 9 septembre et durant le week-end les heures d'antenne augmenteront à 21h, c'est-à-dire que la fin des émissions aura lieu à trois heures du matin et que la programmation reprendra à 6h.

L'élément majeur qui empêche d'ailleurs la station

de diffuser toute la journée sur semaine demeure le fait qu'un seul studio est disponible pour la production et l'enregistrement.

Une demande d'aide financière a été faite par le Conseil d'administration au ministère des Communications au cours de l'été pour défrayer le coût de l'aménagement d'un studio supplémentaire. Bien que tous les documents requis pour l'obtention de cette subvention soient rendus sur les bureaux du directeur de Service d'aide aux médias du ministère aucune réponse n'a encore été donnée à la station. La somme nécessaire à l'aménagement de ce studio est de \$30.000, un investissement que le budget de CKRL ne permet pas de rencontrer.

### Communications

Rappelons cependant que CKRL a obtenu durant l'été la permission du CRTC de se lancer dans les communications secondaires. Un nouveau studio permet-

trait à la station d'enregistrer les bandes musicales qui seraient ensuite louées à des entreprises commerciales (CKRL offrirait le même service que Musak de Toronto ou même que CHRC qui a aussi obtenu la permission d'ajouter l'exploitation des communications secondaires à son permis). Ce service permettrait éventuellement à la station de compter sur une autre source de revenus que chez les cotisations annuelles qu'elle doit aller chercher chez la population québécoise et en particulier les étudiants de l'université Laval.

Car, même si la situation n'est pas dramatique selon les responsables de CKRL, le conseil d'administration devra rencontrer dans quelques années les obligations contractées envers l'université Laval lors de l'établissement de la station.

### Un effort de réflexion

Ce ne sont pas les efforts de réflexion qui ont man-

qué à CKRL à date, tant avant sa mise sur pied qu'au cours des premiers mois de son existence. Néanmoins, le fort roulement tant au niveau de la direction que du personnel bénévoles a probablement nu; à la poursuite d'une réflexion suivie, cohérente sur les exigences et les possibilités d'une programmation communautaire et non-commerciale. Ainsi, Louis Gauvin déclarait il y a quelques semaines que plusieurs amateurs sentaient le besoin de mettre en commun leurs réflexions sur les communications en général et sur l'expérience de CKRL, une entreprise assez unique dans le monde de la radiodiffusion canadienne. Louis m'informait hier que ce travail sera effectivement repris cet automne; le résultat pourrait être publié sous forme d'essai dans quelques mois.

Cette mise sur papier servirait à CKRL à marquer de pierre blanche les étapes marquantes de sa brève existence, cerner les avenues et limites de l'expérience actuelle et peut-être aussi tracer les grandes lignes de l'avenir de la station. Un essai important qui devrait être publié par le CRTC lui-même ainsi que cela fut fait cet été pour une dizaine d'autres expériences mettant en relation communauté et radiodiffusion à travers le Canada. ("Radiodiffusion et Communauté" publié par le Directions de la program-

mation et de la recherche du Conseil de la radiodiffusion canadienne).

### Le joint à l'expo

J'ai déjà annoncé que le Joint reprendrait l'antenne durant la première semaine de septembre, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les émissions de la première semaine nous parviendront, me communique-t-on, du café-terrasse aménagé à proximité de la maison Kinsmen à Expo-Québec. Les enregistrements seront faits les 30 août, 31 août et 5 septembre à 15h. L'heure de diffusion demeure à 18h.

Le Joint sera sensiblement différent cette année où une pléiade de collaborateurs spécialisés assisteront l'animateur Raymond Labrecque pour diverses chroniques, telles le cinéma, la littérature, le Vieux Québec, etc.



Les Feux Follets, l'ensemble national de danse folklorique de Charlottetown, a connu un vif succès lors d'une représentation à l'Expo 1974, à Spokane, dans l'Etat de Washington. Le groupe de 22 danseurs et chanteurs a illustré des scènes de la mosaïque culturelle canadienne, à partir des danses indiennes jusqu'aux giges québécoises et aux danses acadiennes.

## Exposition d'art américaine à Prague

PRAGUE (AFP) — Une grande exposition sur "L'art de l'Ouest américain" — la plus importante manifestation culturelle américaine organisée jusqu'à présent en Tchécoslovaquie — s'ouvrira le 10 septembre à Prague, pour une durée de huit semaines.

L'exposition présentera aussi bien des tableaux et sculptures que d'autres "produits de l'Ouest américain", tels que selles de chevaux ou objets folkloriques indiens. Après Prague, l'exposition sera présentée à Cracovie, puis à Bratislava.

Une autre exposition itinérante américaine sur la protection de l'environnement, doit s'ouvrir à Bratislava au début d'octobre, dans un bâtiment spécialement conçu à cet effet.

## Rectification

Contrairement à ce qui était publié dans le cahier des arts samedi dernier, c'est Paule Baillargeon et non Pol Pelletier qui tiendra le rôle de Maryse dans Salut Galarneau, pièce de théâtre tirée par Denis Chouinard du roman, du même nom de Jacques Godbout.

On sait que c'est Jean-Luc Bastien, l'un des fondateurs du théâtre du même nom qui signera la mise en scène de cette production au Trident.

TOUS LES SOIRS à 9h00

Le nouveau film ROMAN POLANSKI "HINATOWN" avec JACK NICHOLSON et FAYE DUNAWAY  
CARTIER 1019 QUARTIER 525-9340

Un "suspens" insoutenable!  
**LA DERNIERE MAISON SUR LA GAUCHE**  
Le Sexe Sauvage  
2 GRANDS FILMS  
Salle climatisée  
GALERIES CANARDIERE, 661-8575 - STATIONNEMENT GRATUIT

18 ANS Adultes  
Anicee Alvina joue admirablement bien le rôle d'une jeune fille à la fois innocente et dépravée.  
Un thème audacieux  
"L'un des meilleurs films de l'année"  
**le REMPART des BÈGUINES**  
avec NICOLE COURCEL ANICEE ALVINA  
Commençant ce soir! Salle Climatisée  
CANADIEN 2700, BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 656-9922

MÊME LES CARESSES S'APPRENNENT  
Finie la leçon... l'est temps de passer à l'action!  
Avec Célestine AU PARADIS  
3<sup>e</sup> SEM.  
Salle climatisée

POUR TOUS  
L'histoire d'un jeune paysan qui entre dans la gestapo en juin 1944.  
**LACOMBE LUCIEN**  
un film de Louis Malle  
"Un grand film français, un film dont on sort remué et bouleversé, bref un chef-d'œuvre."  
— LE MONDE  
CINÉMA 1 PLACE QUÉBEC 525-4524

1<sup>er</sup> PRIX AU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BERLIN  
L'adaptation cinématographique est hautement professionnelle. La distribution est parfaite. Micheline Lanctot est superbe. Un film qui vaut le déplacement.  
"Duddy Kravitz" est universel dans son thème et il est une réussite."  
— Manon Pelletier, Dimanche-Matin  
**The APPRENTICESHIP of Duddy Kravitz**  
en vedette MICHELINE LANCTOT vedette de "La Vraie Nature de Bernadette"  
CINÉMA 2 PLACE QUÉBEC 525-4524

**HOLIDAY ON ICE**  
Quelques heures d'évasion dans un monde féerique!  
Ce spectacle révisé sur glace vous est présenté par Expo-Québec du 29 août au 8 septembre.  
Spectacle à 8 heures tous les soirs et à 2 heures pm samedi le 31 août, dimanche le 1er, le 2 et dimanche le 8 septembre.  
Les enfants de moins de 14 ans sont admis à moitié prix (sauf le 29 août).  
Un coupon de réduction de \$0.50 applicable à une entrée à l'Expo sera remis lors de l'achat de chaque billet.  
Sièges réservés \$4.00 — \$4.50 \$5.00  
En vente au Colisée  
Tirage: Joe Hunt, 790 St-Jean  
Billet: P. Demers, 901 St-Cyrille D.  
Tabac: Gravel, 400 — 3ème avenue.  
Pharmacie de la Couronne, 369 de la Couronne

**CINÉMAS UNIS**  
Votre guide des meilleurs films  
HORAIRE: Champlain: Confession à 6.45 et 9.30; Débauche à 8.10. Empire: Confession: 1.10 - 4.00 - 6.45 - 9.30; Débauche: 2.45 - 5.25 et der. sp. complet à 8.10.  
**CONFESSION D'UNE PROSTITUÉE**  
DÉBAUCHE de MAJEURES  
18 ANS Adultes

EN PRIMEUR!  
Jaque de furie sur Shanghai...  
LE LEOPARD JAUNE contre LE GRAND DRAGON!  
MISS KARATE JEUX DE MAINS JEUX DE CHINOIS  
2 GRANDS FILMS  
LES LUTTEURS DE KARATE "CHINOIS" CONTRE LES EXPERTS EN JUDO "JAPONAIS"!  
QUAND LES JEUNES VOIENT ROUGE  
CAPITOL HORAIRE: Misa à 2.50 - 6.00 - 9.20. Quand: 1.10 - 4.25 - 7.40.

LES DISTRIBUTIONS CINE-CAPITALE LÉ...  
POUR TOUS  
**IL N'Y A PAS DE SIMARD AU JAPON**  
LAURENT LAROCHE  
LAIRET 1044 St-Antoine 523-5030  
Simard à 6.15 et 9.30; Roubice à 7.30



### Bombe dans un immeuble de Tokyo

TOKYO (AFP, PA) — L'explosion d'une bombe a fait dix morts et une centaine de blessés dont plusieurs grièvement, vendredi, à Tokyo, dans le quartier des affaires de Marumouchi.

Un porte-parole de la police a déclaré que, quelques minutes avant l'explosion, un homme avait téléphoné au siège du trust Mitsubishi, annonçant qu'il avait posé deux bombes à retardement. L'une de ces deux bombes, qui n'a pas explosé, a été retrouvée par la police.

L'explosion, qui s'est produite à 12 h 45 locales, a soufflé les vitres de l'immeuble sur huit étages et projeté des débris de toutes sortes sur les passants, très nombreux à cette heure.

L'explosion a été si violente que la plupart des vitres des immeubles voisins ont volé en éclats. Certaines personnes ont été grièvement blessées par des éclats de verre à une distance de mètres de distance, ainsi que dans des rues voisines.

Dans le ciment du trottoir, juste devant l'immeuble, il y avait un trou gros comme un ballon de football. La police estime que c'est en cet endroit que s'est produite la déflagration.

Deux personnes qui passaient au moment de l'explosion ont eu leurs jambes arrachées. Un troisième corps a été projeté contre un camion arrêté.

Les deux autres personnes tuées sur le coup se trouvaient dans le hall de l'immeuble, et paraissent avoir été décollées par de gros éclats de verre provenant des portes extérieures.

Dans un café situé au rez-de-chaussée du bâtiment, deux chaises ont été projetées à travers les vitres sur le trottoir.

De nombreuses personnes ont été blessées dans les bureaux des immeubles voisins. En face du bâtiment, les bureaux d'une banque ont été dévastés.

### Fin d'une grève de treize mois

Un accord a été signé hier entre le Syndicat des mineurs américains et Duke Power, mettant fin à treize mois de grève, de manifestations et de violences, dans la petite cité minière de Harlan, dans l'est du Kentucky.

Quatre cent mineurs s'étaient mis en grève pour protester contre le refus de Duke Power, la sixième compagnie d'électricité du pays, de reconnaître les droits syndicaux des mineurs.

La lutte, souvent violente, qui pendant plus d'un an a opposé dans une des régions les plus misérables des États-Unis le syndicat à la direction, ainsi que les grévistes aux non-grévistes, rappelle les luttes sanglantes des années trente menées également pour affirmer les droits des syndicats. Le Syndicat uni des mineurs avait déjà obtenu une première victoire dans ce domaine, il y a quelques quarante ans, mais avait perdu ses positions alors que pendant les années 60 il s'était surtout illustré par sa corruption et son laisser-aller.

Les efforts pour reprendre en main les mi-

neurs ont finalement été un grand succès puisque après avoir reçu l'appui du syndicat entier, les grévistes de Harlan ont obtenu de Duke que celle-ci reconnaisse les accords de travail conclu à l'échelle nationale. Mais ils ont été accompagnés de luttes violentes avec les non-grévistes. Les échanges de coups de feu étaient fréquents et la semaine dernière un jeune ouvrier avait été tué d'une balle dans la tête par un contre-maître. Il est légal dans le Kentucky de transporter une arme de façon visible, et, comme le dit le jargon local, "tout le monde ici ballade son feu".

### Le Mexique interède en faveur de Cuba

WASHINGTON, (Reuter) — Le Mexique a demandé, hier, aux États-Unis de se joindre à l'invitation qui a été faite à Cuba à assister à la prochaine conférence des ministres des Affaires étrangères de l'hémisphère occidental qui doit se tenir en mars prochain à Buenos Aires.

M. Emilio Rabasa, ministre mexicain des Affaires étrangères, a également demandé au secrétaire d'État américain Henry Kissinger, qui le recevait au département d'État, d'adopter une attitude positive quant à l'embargo commercial imposé il y a dix ans à Cuba. M. Kissinger a promis d'étudier la question.

### Condamnation Preston

FORT MEADE, Maryland, (AFP) — Robert Preston, qui avait volé, le 17 février dernier, un hélicoptère militaire et s'était posé après une courte poursuite sur une pelouse de la Maison-Blanche, a été condamné, hier, à six mois de travail obligatoire (hard labor) et à 2.400 dollars d'amende par un tribunal militaire de Fort Meade (Maryland).

Le jeune soldat de vingt ans a aussitôt décidé d'interjeter appel.

SI VOUS AVEZ UN LOGEMENT OU UN APPARTEMENT A LOUER N'Y ALLEZ PAS PAR 4 CHEMINS...

LA ROUTE LA PLUS COURTE ENTRE VOUS ET VOTRE FUTUR LOCATAIRE. LES ANNONCES CLASSEES DU SOLEIL

10 lignes-téléphoniques VOUS Y MENENT.

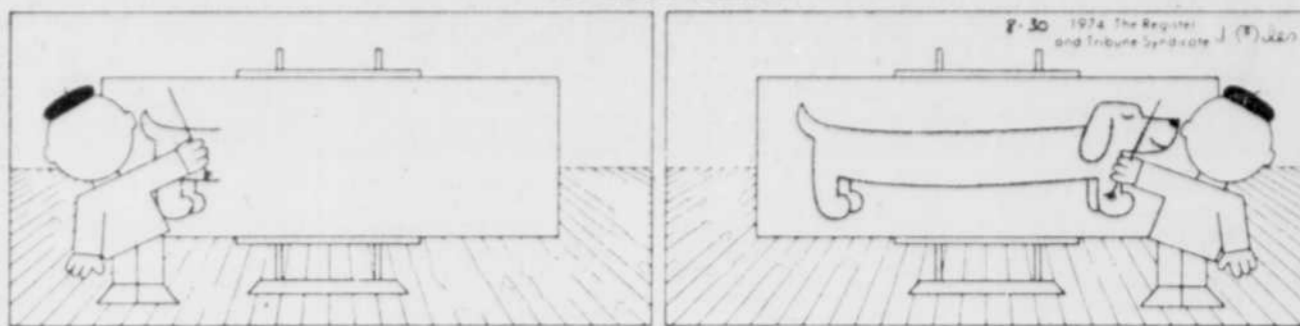


Prenez l'express. Prenez les Annonces Classées du SOLEIL. La place d'affaires de monsieur tout-le-monde. A votre service 12 heures par jour.

529-9231

LES ANNONCES CLASSEES LE SOLEIL

### MONSIEUR PERKINS



### PEANUTS



### Dr BEAUDOC



### MUTT et JEFF



### SOURIS MIQUETTE



### SCAMP



### HAGAR L'HORRIBLE



### MARC DES BOIS



### LES PIERRAFEU



# DÉCÈS et AVIS DIVERS

• RHÉTORIENS et AMICALES • FUNÉRAILLES • REMERCIEMENTS  
• SERVICES ANNIVERSAIRES • IN MEMORIAM • FAVEURS

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**BEDARD (Lucien)** — À l'hôpital Mount Sinai de Toronto, le 28 août 1974, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Lucien Bedard, retraité de la Cie Paquet Inc., époux de dame Cécile Dubuc. Il demeurait au 414 rue Fraser, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 31 août à 10h. Départ du funéraire à 11h.

**Lépine Ltée,**  
7685, 1ère Avenue,  
Charlebourg

à 9h45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendre, belle-fille, M. et Mme Louis Gilbert (Micheline), Mlle Lise Bedard, Dr et Mme Yvan Bedard (Dr Arlette Lefebvre), ses petits-enfants, Nathalie et Marc Gilbert; sa sœur, Mme Jeannette Gibson; son frère, M. et Mme Philippe Bedard (Eugénie Audet); ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, Mme Napo- léon Bedard, M. et Mme Maurice Cloutier, M. Jean- Marie Chaland, M. et Mme Sylvio Gamache, Mme Antoinette Lamontagne, Mme Irène Parent, M. et Mme Gérard Dubuc, M. et Mme Jéopold Dubuc, M. et Mme Berchmans Dumori, M. et Mme Marcel Carrier, M. et Mme Paul-Emile Duque, M. Georges Bérubé et Mlle Pauline Dubuc.

**BERNIER (Maurice)** — À Varennes, le 28 août 1974, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Maurice Bernier, époux de dame Gisèle Blanchet. Il demeurait au 124, St-Pierre à Ste-Thérèse de Lisieux. Les funérailles auront lieu lundi le 2 septembre à 10 heures. Départ du funéraire à 11h.

**Lépine Ltée**  
7685, 1ère Avenue  
Charlebourg

à 9h30 pour l'église Ste-Thérèse de Lisieux et de là au crématorium. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Michel, François et Claudie; ses beaux-parents: M. et Mme Donat Blanchet; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Albert Bourget (Lucille), M. et Mme Gérard (Beatrice), O'Connor (Beatrice), M. Lucien Bernier, M. et Mme Pierre Archambault (Thérèse), M. et Mme Roger Berthiaume (Jacqueline), M. et Mme Roland Métivier (Aline), M. et Mme Gérard Chabot, Mme Fernande Racine, M. et Mme Paul-Emile Blanchet, M. et Mme Albert Blanchet, M. et Mme Geo- Henri Blanchet, M. et Mme Charles-Eugène Blanchet, M. et Mme Claude Blanchet, M. et Mme Jean-Yves Blanchet, M. et Mme André Blanchet; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

**BOURDON (Pauline Donohue)** — À Québec le 29 août 1974, à l'âge de 76 ans est décédée dame Pauline Donohue épouse de feu le docteur Emile Bourdon. Elle demeurait au 165 est Grande-Allée. Les funérailles auront lieu samedi le 31 août à 9h30. Départ de la résidence funéraire

**Cloutier Ltée,**  
975 ave. Marguerite-  
Bourgeois

à 9h15 pour l'église Saint-Coeur de Marie et de là au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil ses filles et son gendre: Louise, M. et Mme Guy Langlois (Monique), ses petits-enfants: Denis, Louis et François Langlois ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs. Le salon sera fermé entre 5h et 7h.

**CLAVEAU (Yvonne Rouleau)** — À Québec le 23 août 1974, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Yvonne Rouleau, épouse de feu Jean A. Claveau. Elle demeurait au Foyer Notre-Dame des Anges, boul. Henri-Bourassa. Les funérailles ont eu lieu mardi, 27 août 1974 à 10h30 en l'église Ste-Ursule. L'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont sous la direction de

**Lépine Ltée.**

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Paul Claveau (Simone Pelletier), M. et Mme Jacques Claveau (Simonne), M. et Mme Louis Claveau (Madeleine Chabot St-Félicien, M. et Mme René Claveau (Laura) Vancouver, M. et Mme Maurice Claveau (Thérèse Arsenault), M. et Mme Pierre Claveau (Louise Gignac), M. et Mme Jean-Marie Claveau (Gilberte Duplain) St-Raymond, M. et Mme Y. Gérard Claveau (Louise Lemieux), Mme Marthe Godbout, M. et Mme Roland Legendre (Marguerite Claveau) NB, M. et Mme Alfred Bastarache (Madeleine Claveau) NB, M. et Mme Raymond Gagné (Annette Claveau), ses sœurs et son beau-frère, Sr Bertha Rouleau PFM, M. et Mme Joseph Paquet (Martha Rouleau), Mme Omer Dion (Cécile Rouleau), ainsi que plusieurs petits-enfants.

**FOURIER (Albert)** — À l'hôpital St-François d'Assise, le 28 août 1974, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Albert Fortier, représentant de la maison moderne Business Forms, époux de dame Ju-

liette Légaré. Il demeurait au 1320 avenue Notre-Dame, Notre-Dame des Laurentides. Les funérailles auront lieu samedi le 31 août à 10h. Départ du funéraire

**Lépine Ltée,**  
7685, 1ère Avenue,  
Charlebourg

à 9h40 pour l'église Notre-Dame des Laurentides et de là au cimetière de la paroisse. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Charles Barbeau (Louise) et Lucie; sa belle-mère, Mme Julie Légaré-Plamondon; ses sœurs et beaux-frères, Mme Adjuor Perreault (Adrienne), M. et Mme Paul Desroches (Juliette), M. et Mme Jules Gagnon, Mlle Rita Fortier; sa belle-sœur, Mme Paul-Henri Légaré; ainsi que plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes. Que vos offrandes se traduisent par des messes, ou par un don au Club 2-N pour les orphelins, Att. M. Roland Bernier, 3322 Place Radisson, Ste-Foy, rés. 656-6362, tél. 657-3721. Les heures de visite sont de 2h à 5h et de 7h à 10h.

**GIROUX (Donat)** — À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 28 août 1974, à l'âge de 84 ans et 8 mois, est décédé M. Donat Giroux, époux de dame Marie-Anne Marcoux. Il demeurait au 1025, avenue Villeneuve. Les funérailles auront lieu samedi, le 31 août à 3h. Départ de la résidence funéraire

**Wilbrod Robert Inc.,**  
738, avenue Royale,  
Beauport

à 2h45 pour l'église de Villeneuve et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Lucille (Mme Paul Bedard), Yves (Madeleine Plante), Ghislain (Thérèse Rouleau), Jacqueline (Mme Paul-A. Grenier), Jean-Marie (Murielle Vallières), Laurette, Rosaire, Gisele, Remi, son frère Camille; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé de 5h à 7h.

**GIROUX (Mario)** — À Québec, le 29 août 1974, à l'âge de 20 ans est décédé accidentellement Mario Giroux. Il demeurait au 6 rue Saint-Donat, Courville. Les funérailles auront lieu samedi le 31 août à 3h. Départ de la résidence funéraire

**F.X. Bouchard Inc.,**  
2290 ave Royale,  
à 2h50 pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses parents: M. et Mme Jean-Paul Giroux (Nicole Vézina), ses frères et sœurs: Sylvie, Daniel, Diane, Christiane, Carole, Martin; son grand-père et sa grand-mère, M. et Mme Georges Vézina ainsi que plusieurs oncles et tantes.

**JOLIN (Marie-Anne Ruel)** — À Montréal, le 29 août 1974, à l'âge de 74 ans, est décédée Madame veuve Joseph Jolin, née Marie-Anne Ruel, autfois de Saint-Léon-de-Standon. Les funérailles auront lieu samedi le 31 août. Départ de la maison funéraire

**Urgel Bourgie Ltée**  
400 Henri-Bourassa est  
pour l'église de Saint-Joseph de Rivière-des-Prairies et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies.

**LALIBERTE (Roger)** — À Montréal, le 28 août 1974, à l'âge de 40 ans est décédé M. Roger Laliberté, époux de dame Francine Méthot. Il demeurait à Saint-David, conté de Lévis. Les funérailles auront lieu samedi le 31 août à 11h. Départ de la maison funéraire

**Urgel Bourgie Ltée,**  
4505 Notre-Dame Ouest

pour l'église de Sainte-Elizabeth et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

**LEVESQUE (Marius)** — À Mont-Joli, le 29 août 1974, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Marius Levesque, fils de feu M. Auguste Levesque et de dame Yvonne Bouffard de Mont-Joli. Les funérailles auront lieu samedi, le 31 août à 3h. Départ du salon funéraire

**Bissonnette & Frères,**  
1624 boul. Jacques-Cartier,  
Mont-Joli

pour l'église de Notre-Dame de Lourdes, Mont-Joli et de là au cimetière paroissial.

**MARCON (Jeanne Bélanger)** — À Québec le 28 août 1974, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Jeanne Bélanger, épouse de feu Monsieur Gaétan Marcon. Elle demeurait au 233, rue Boisseau, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 31 août 1974, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire

**Cloutier Ltée,**  
6450, Henri-Bourassa  
Charlebourg

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Mario Marcon (Monique Jean), M. et Mme Rinaldo Marcon (Gladys Miller), M. et Mme Rosaire Collin (Gloria), M. et Mme Yvan Lessard (Gio-

vanna); sa sœur, son beau-frère et ses belles-sœurs: Mlle Germaine Bélanger, M. et Mme Giovanni Marcon et Mlle Emigli Marcon d'Italie; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 2-5 et 7-10 heures.

**SYLVAIN (Gertrude Vézina)** — À Neufchâtel, le 28 août 1974, est décédée dame Gertrude Vézina, épouse de M. Charles Sylvain. Elle demeurait au 23, Charmont. Les funérailles auront lieu samedi 31 août à 10h. Départ du salon funéraire

**Palard Inc.,**  
30 Saint-Joseph,  
Loretteville,

à 9h45 pour l'église de Saint-André et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Richard et Gaston, sa mère Mme Joseph Vézina; sa belle-mère Mme Adjuor Sylvain; frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Arthur Vézina (Marie-Jeanne Dinelle), Paul Vézina, Mlle Cécile Vézina, André (Antoinette Bilo-deau), Marie-Paule (Mme Georges Parent), Georgette (Mme Léonide Tremblay), Gérard Sylvain (Pauline Bouchard), Mme Gilbert Johnston (Lucille Sylvain), Mme Michel Dery (Lise Sylvain), Mme Raymond Morneau (Nicole Sylvain), Mme Roger Sylvain (Fernande Guimont), plusieurs oncles et tantes.

**THIBAUT (Cécile Despatis)** — À Charlebourg, le 27 août 1974, à l'âge de 70 ans et 3 mois, est décédée dame Cécile Despatis, épouse de M. Daniel Thibault. Elle demeurait au 2332 avenue Mauffis. Les funérailles auront lieu samedi le 31 août à 9h30. Départ du foyer funéraire de

**J. Bouchard & Fils Ltée,**  
1740 ave Bardy,  
Angle Canadienne

à 9h15 pour l'église de St-Pie X et de là au cimetière St-Charles (Boul. Hamel). Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants et ses gendres, révérend Frère Jean-Paul Thibault, F.D.M., M. et Mme Roddy Morgan (Lucie), M. et Mme André Asselin (Denise); son frère, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Henri Despatis (Marguerite), Mme Léon Despatis (Gemma), Mme Alphonse Roberge (Cécile), Soeur Imogène Thibault des St-Noms de Jésus et de Marie, M. et Mme Armand Thibault (Mary), M. et Mme David Thibault (Léonie), M. et Mme Hector Thibault (Angéline), M. et Mme Omer Gagnon (Irène); ainsi que ses six petits-enfants, neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 2h à 5h et de 7h à 10h p.m.

**THIBAUT (Thomas)** — À l'hôpital St-François d'Assise, le 27 août 1974, à l'âge de 68 ans et 9 mois, est décédé M. Thomas Thibault, époux de Dame Yvette Bernier. Il demeurait à St-Cyrille de l'Islet. Les funérailles auront lieu samedi, le 31 août à 2h. Départ du salon funéraire

**Kirouac & Fils**  
à 1h45 pour l'Église de St-Cyrille de l'Islet et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Guy, Denis, Colette, Jacqueline, Lucie, Ginette, Pauline, Pierre, Hélène, Nicole; son frère, Joseph; ses sœurs, Marie-Anne, Anastasie (Mme Léandrus Fournier), Rose (Mme Augustin Caron) de Coaticook, Laure-Anne (Mme Samuel Leclerc), Louise (Mme Gérard Bernier) de Dorion, Jeanne (Mme Armand Chouinard) de Sault-Ste-Marie.

**WEISS (Jeannette Seltzer)** — À Montréal, le 28 août 1974, est décédée dame Jeannette Seltzer, épouse de M. Solomon Weiss. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 août, à midi. Départ de

**Paperman & Sons**  
Chapelle Côte des Neiges  
5605, Côte des Neiges  
Montréal

pour le Church Russian Polish Hebrew Sick Benefit Association Cemetery de la Savanne Shiva, au 5500, avenue McDonald, app. 1706. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Harry, Morris, Leo, Mme Morrie Bronstein (Bella), ainsi que 13 petits-enfants. Prière de ne pas faire parvenir de fleurs mais plutôt d'envoyer vos dons à la Fondation canadienne de la fibrose kystique, 9075, Pascal Gagnon, St-Laurent.

**720 CARTES DE REMERCIEMENTS**

**CLERMONT (Alphonse)** — Mme Ida Emond remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de son père M. Alphonse Clermont, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

## 725 SERVICES ANNIVERSAIRES

**BARRETTE (Wilhelmine Gingras)** — Samedi le 31 août à 3 heures p.m., en l'église St-Gregoire de Montmorency, sera chanté le service anniversaire de dame Wilhelmine Gingras, épouse de feu M. Moïse Barrette. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



**CLOUTIER (Jeannette Brousseau)** — Samedi le 31 août 1974, à 3 heures p.m., en l'église St-Pie X, sera chanté le service anniversaire de dame Jeannette Brousseau épouse de 2 Lucien Cloutier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



**GAGNE (Lucille Martel)** — Lundi le 2 septembre 1974, à 7h15 p.m., en l'église Notre-Dame de Recouvrance de Vanier, sera chanté le service anniversaire de dame Lucille Martel Gagne. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PAQUET (Alma Gilbert)** — Samedi le 31 août 1974, à 3 heures p.m., en l'église Ste-Agnès, Donnacona, comté Portneuf, sera chanté le service anniversaire de Mme Joseph Paquet, née Alma Gilbert. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**SIMARD (Dollard)** — Samedi le 31 août 1974, à 3h p.m., en l'église Ste-Anne de Chéouit-Nord, sera chanté le service anniversaire de M. Dollard A. Simard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**THIBAUT (Thomas)** — À l'hôpital St-François d'Assise, le 27 août 1974, à l'âge de 68 ans et 9 mois, est décédé M. Thomas Thibault, époux de Dame Yvette Bernier. Il demeurait à St-Cyrille de l'Islet. Les funérailles auront lieu samedi, le 31 août à 2h. Départ du salon funéraire

## SERVICES SPECIAUX

**790 MONUMENTS FUNÉRAIRES**

**VILLENEUVE & FRÈRE**  
MANUFACTURIER monuments depuis 1897, meilleur prix en ville, économisez, consultez nous avant d'acheter, qualité garantie 1029, St-Vincent, ouest, 527-0854, 323-3394.

**THÉRIAU & FILS**  
710, 1ère Avenue, Québec, 524-1361

**Décès et Avis Divers**

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h.45 pour publication le même jour

**529-9231**

Le tarif des avis est de 10 du mot (minimum \$5.00). Photo \$15.00 en plus (minimum \$20.00). Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

# horaire de télévision

| CJBR (Canal 3) Rimouski                                 | CBGAT (Canal 9) Matane                        | CKRT (Canal 7) Riv.-du-Loup   | CHAU (Canal 5) Carleton               |
|---|---|---|---------------------------------------|
| <b>VENDREDI 30 AOUT</b>                                 | <b>VENDREDI 30 AOUT</b>                       | <b>VENDREDI 30 AOUT</b>   | <b>SAMEDI 31 AOUT</b>                 |
| 6.00 Club des rescapés c                                | 6.00 Le club des rescapés                     | 6.00 Le jeune fabre c   | 9.15 Ouverture                        |
| 6.30 Nouvelles c  | 6.30 Les manchettes (le 24)                   | 6.30 Téléjournal c  | 9.30 Pierre et Popotame               |
| 7.00 Jeunesse c   | 7.00 Le monde en liberté                      | 6.39 Actualités c   | 10.00 Échos du cow-boy                |
| 8.00 Ranch à Willie c                                   | 7.30 Marcus Welby, M.D.                       | 6.46 Nouvelles du sport et météo c  | 10.30 Picolo                          |
| 8.30 Hors Série: Schulmeister: l'espion de l'empereur c | 8.31 Hors Série: Schulmeister                 | 6.51 Actualités e   | 11.00 Pour passer le temps            |
| 9.30 Le solitaire de ville c                            | 9.30 Le solitaire de ville d'Avray            | 7.00 Le monde en liberté c  | 11.30 Prelude                         |
| 10.00 Des goûts, des formes et des couleurs c           | 10.00 Des goûts, des formes et des couleurs c | 7.30 Marcus Welby M.D c   | 12.00 Héros du samedi                 |
| 10.30 Téléjournal c                                     | 10.30 Téléjournal                             | 8.31 Hors Série: Espion de l'empereur c   | 1.00 Sportheque                       |
| 11.00 Appelez-moi Lise c                                | 11.00 Sports et météo                         | 9.30 Le solitaire de ville d'Avray c  | 2.00 Baseball N.B.C.                  |
| 12.00 Cinéma: Un mari en laisse c                       | 12.00 Cinéma: "Un mari en laisse"             | 10.00 Des goûts, des formes et des couleurs c   | 4.30 Échos du sport                   |
| 1.30 Ciné-nuit: Les jeunes tigrés c                     | 1.30 Ciné-Nuit: "Don Carlos" No 1.            | 10.30 Téléjournal nat. int. & prov. c   | 5.00 Lutte Grand Prix                 |
| 3.00 Fermeture.   |   | 10.50 Nouvelles du sport et météo c   | 6.00 La pince à linge                 |
|   | <b>SAMEDI</b>                                 | 11.00 Appelez-moi Lise c  | 6.30 Téléjournal                      |
|   | 9.30 Yogi l'ours                              | 12.30 Cinéma: Un mari en laisse c   | 6.44 Fils du ciel                     |
|   | 10.00 Pépé le cowboy                          |   | 7.00 Walt Disney                      |
|   | 10.30 Picolo                                  |   | 8.00 Nous les comiques: A communiquer |
|   | 11.00 Pour passer le temps                    | <b>SAMEDI 1er SEPTEMBRE</b>   | 10.00 Mon pays, mes amours            |
|   | 11.30 Prelude                                 | 9.20 O Canada   | 10.30 Téléjournal                     |
|   | 12.00 Secrets du baseball c                   | 9.50 Yogi l'ours c  | 10.46 Sport Dimanche                  |
|   | 12.30 Histoire sans parole c                  | 10.00 Pépé le cowboy c  | 11.00 Du simple au multiple           |
|   | 1.00 Sportheque: Tennis c                     | 10.30 Picolo c  | 11.30 Ciné-Club: A communi-quer.      |
|   | 2.00 Baseball: N.B.C. c                       | 11.00 Pour passer le temps c  |                                       |
|   | 4.30 Échos du sport c                         | 11.30 Prelude c   |                                       |
|   | 5.00 Bagatelle                                | 12.00 Roller Derby c  |                                       |
|   | 6.00 La pince à linge                         | 1.00 Sportheque: Tennis c   |                                       |
|   | 6.30 Téléjournal                              | 2.00 Baseball N.B.C. c  |                                       |
|   | 6.56 Le fils du ciel                          | 4.30 Échos du sport c   |                                       |
|   | 7.00 Le monde merveilleux de Disney           | 5.00 Bagatelle c  |                                       |
|   | 8.01 Nous les comiques                        | 6.00 Sur le matelas c   |                                       |
|   | 10.00 Mon pays, mes amours                    | 7.00 Walt Disney c  |                                       |
|   | 10.30 Téléjournal                             | 8.01 Nous les comiques c  |                                       |
|   | 10.46 Sports et météo                         | 10.00 Mon pays, mes amours c  |                                       |
|   | 11.00 Cinéma: "Témoin du 3e jour"             | 10.30 Téléjournal c   |                                       |
|   | 1.31 Ciné-Nuit: "Don Carlos" No 2.            | 10.46 Nouvelles du sport c  |                                       |
|   |   | 11.00 Cinéma: Témoin du 3e jour c   |                                       |
|   |   | 1.31 Ciné-nuit  |                                       |
|   | <b>DIMANCHE</b>                               |   |                                       |
|   | 9.00 Roquet Belles Oreilles                   | <b>DIMANCHE</b>   |                                       |
|   | 9.30 Graines d'orties                         | 8.56 O Canada   |                                       |
|   | 10.10 Une fleur m'a dit                       | 9.00 Roquet belles oreilles c   |                                       |
|   | 10.15 Le jour du Seigneur                     | 9.20 Graines d'ortie c  |                                       |
|   | 11.00 Rencontres                              | 10.00 Une fleur m'a dit e   |                                       |
|   | 11.30 Concertos                               | 10.15 Le jour du Seigneur c   |                                       |
|   | 12.00 Magazine de la semaine verte            | 11.00 Lutte célèbre c   |                                       |
|   | 1.00 D'hier à demain                          | 12.00 Semaine verte c   |                                       |
|   | 2.00 L'heure des quilles                      | 1.00 D'hier à demain c  |                                       |
|   | 3.00 Univers des sports                       | 2.00 Heures des quilles c   |                                       |
|   | 4.30 A communiquer                            | 3.00 Univers des sports: Grand prix Trois-Rivières c                                  |                                       |
|   | 5.00 5-D c                                    | 4.30 A communiquer c  |                                       |
|   | 6.00 Wait Disney c                            | 5.00 5-D c  |                                       |
|   | 7.00 La petite patrie                         | 6.00 Jeunesse c   |                                       |
|   | 7.31 Les beaux dimanches                      | 7.00 La petite patrie c   |                                       |
|   | 10.10 Récitai K. Gilbert no 1 c               | 7.31 Beaux dimanches: 1) Pas de problèmes 2) Les rois maudits 3) Récitai K. Gilbert c |                                       |
|   | 11.30 Du simple au multiple c                 | 10.30 Téléjournal c   |                                       |
|   | 1.00 Fermeture.                               | 10.46 Sport dimanche c  |                                       |
|   |   | 11.00 Politique à tout  |                                       |
|   |   | 11.30 Cine-Club   |                                       |
|   | <b>LUNDI</b>                                  | <b>LUNDI</b>  |                                       |
|   | 9.45 En mouvement c                           | 9.40 O Canada c   |                                       |
|   | 10.00 Les Chiboukis c                         | 9.45 En mouvement c   |                                       |
|   | 10.15 Edith Serie c                           | 10.00 Les Chiboukis c   |                                       |
|   | 10.30 Pour vos mesdames c                     | 10.15 Du soleil à 5 cents c   |                                       |
|   | 11.00 Les recettes de Juliette c              | 10.30 Personnalité féminine   |                                       |
|   | 11.30 Du soleil à \$0.05 c                    | 11.00 Les recettes de Juliette e  |                                       |
|   | 11.45 Santé à l'horizon c                     | 11.30 Pour vos mesdames c   |                                       |
|   | 12.00 Le lien c                               | 12.00 Cher oncle Bill c   |                                       |
|   | 1.30 Téléjournal c                            | 12.30 Les Coqueluches c   |                                       |
|   | 1.35 Femme d'aujourd'hui c                    | 1.31 Téléjournal c  |                                       |
|   | 2.30 Cinéma: "Carré de dames pour un as"      | 1.36 Femme d'aujourd'hui c  |                                       |
|   | 4.00 Bobino c                                 | 2.31 Cinéma: "Carré de dames pour un as"  |                                       |
|   | 4.30 Les Égrogres c                           | 4.00 Bobino c   |                                       |
|   | 6.00 Nanny c                                  | 4.30 Les Égrogres c   |                                       |
|   | 6.30 Les manchettes (le 24)                   | 5.00 Dakarti c  |                                       |
|   | 7.30 Les Pierrafeu                            | 6.00 Nanny c  |                                       |
|   | 8.00 Les forges de St-Maurice                 | 6.30 Avec André Guy c   |                                       |
|   | 8.30 Mont-Joye c                              | 7.10 Actualités c   |                                       |
|   | 9.31 Toma c                                   | 7.25 Nouvelles du sport   |                                       |
|   | 10.30 Téléjournal                             | 7.30 Les Berger c   |                                       |
|   | 10.53 Sports et météo                         | 8.00 Les forges de St-Maurice   |                                       |
|   | 11.00 Appelez-moi Lise                        | 8.20 Mont Joye c  |                                       |
|   | 12.00 Télé-Mystère                            | 9.00 Travail à la chaîne c  |                                       |
|   |   | 9.30 Toma c   |                                       |
|   |   | 10.30 Téléjournal nat. int. & prov. c   |                                       |
|   |   | 10.53 Nouvelles du sport & météo c  |                                       |
|   |   | 11.00 Appelez-moi Lise c  |                                       |
|   |   | 12.00 Télé-Mystère  |                                       |
|   | <b>MARDI</b>                                  | <b>MARDI</b>  |                                       |
|   | 9.45 En mouvement c                           | 9.40 O Canada c   |                                       |
|   | 10.00 Minute Moutoute c                       | 9.45 En mouvement c   |                                       |
|   | 10.15 Saturnin c                              | 10.00 Minute Moutoute c   |                                       |
|   | 10.30 Pour vos mesdames c                     | 10.15 Saturnin c  |                                       |
|   | 11.00 Recettes de Juliette c                  | 10.30 Personnalité féminine   |                                       |
|   | 11.30 Au pays de l'arc-en-ciel c              | 11.00 Les recettes de Juliette c  |                                       |
|   | 12.00 Le lien c                               | 11.30 Pour vos mesdames c   |                                       |
|   | 1.30 Téléjournal c                            | 12.00 Le prince Saphir  |                                       |
|   | 1.35 Femme d'aujourd'hui c                    | 12.30 Les Coqueluches c   |                                       |
|   | 2.30 Cinéma: "La nuit des adieux"             | 1.31 Téléjournal c  |                                       |
|   | 4.00 Bobino c                                 | 1.36 Femme d'aujourd'hui e  |                                       |
|   | 4.30 Nic & Pic c                              | 2.31 Cinéma: "La nuit des adieux"   |                                       |
|   | 5.00 Daniel Boone c                           | 4.00 Bobino c   |                                       |
|   |   | 4.30 Nic & Pic c  |                                       |
|   |   | 5.00 Daniel Boone c   |                                       |

## Jésuite inculpé de rébellion, à Manille

MANILLE (d'après AFP, Reuter) — Le supérieur provincial des jésuites aux Philippines, le père Benigno Mayo, a été inculpé de rébellion, apprenait-on, hier, à Manille, de source proche de la présidence. L'archevêque de Manille, Mgr Jaime L. Sin, déclarait, le même jour, dans une lettre pastorale, que "la vérité, la justice et l'amour sont mis de côté ou oubliés", sous la loi martiale instaurée aux Philippines, il y a deux ans.

Cette lettre constitue la première attaque de l'Église catholique des Philippines contre le régime du président Ferdinand Marcos. Elle intervient après l'arrestation, samedi, par les militaires, du père Mayo, d'un autre prêtre jésuite philippin et de 20 autres religieux, dont sept femmes, au séminaire de Quezon, près de Manille. Le jésuite et 12 autres personnes ont d'ailleurs été libérés hier.

Le gouvernement avait d'abord affirmé que cette opération avait été conduite avec l'accord de la hiérarchie catholique de Manille. Mardi, la hiérarchie</